

Le 27 janvier

Toutes et tous mal payé-es Toutes et tous en manif !

Augmenter les traitements et les salaires !

Le salaire n'est pas une récompense :

C'est le travail qui créé la richesse.
Le salaire est la rémunération de la qualification, des diplômes, de l'expérience, des savoirs faire et du temps de travail.
La rémunération du travail s'exprime par le salaire de base (sans les primes), c'est la première ligne de la fiche de paye.

Le Smic est le salaire minimum, pas la norme :

Le Smic est le salaire minimum en dessous duquel un salarié ne peut être payé.
C'est la rémunération de départ des grilles de salaire pour un poste ne nécessitant aucune qualification ni expérience.

Calculez le
paiement de votre qualification :

C'est la différence votre traitement de base et le SMIC

La qualification correspond aux savoir-faire, diplômes et connaissances nécessaires à l'exécution de votre mission.

TRAITEMENT BRUT

- 1 603, 12 € =

(Smic au 01/01/2022)

MA QUALIFICATION

€ Brut